



MAIRIE DE DROUX

87190 - Tél : 05 55 68 51 81 - Fax : 05 55 60 18 17

Préfecture de la Haute-Vienne	
COURRIER	
22 JUL. 2019	
Pour attribution	Pour information

## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée, Madame Madeleine SAILLARD, Maire de la commune de DROUX, certifie que l'avis d'enquête publique sur les installations classées pour la protection de l'environnement de la société CENTRALE EOLIENNE du MOULIN à VENT (commune de Dompierre-Les-Eglises et Villefavard) a été affiché en mairie aux emplacements habituels le 17 mai 2019 et ce jusqu'au 6 juillet 2019, 12 heures.

Fait à DROUX, le 10 JUL. 2019

LE MAIRE



Madeleine SAILLARD.